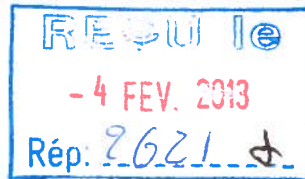




DIVISION DE PARIS

N/Réf. : CODEP- PRS-2013-000072
 Affaire suivie par : Thierry CHRUPEK
 Tél : 01 71 28 44 23
 Fax : 01 71 28 46 02
 Mel : thierry.chrupek@asn.fr



Paris, le 24 janvier 2013

EMS
 Monsieur Didier THOMASSIN
 ZI du Chemin Vert
 8 rue de l'Angoumois
 95100 ARGENTEUIL

**RECEPISSE DE DECLARATION DE MANIPULATION ET D'ENTREPOSAGE DE
 DETECTEURS DE FUMEE A CHAMBRE D'IONISATION (DFCI) DANS LE CADRE DE
 LA MAINTENANCE DE SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE**

Objet : Déclaration reçue le 23/11/2012 de manipulation de DFCI dans le cadre :

- d'une maintenance / installation / dépose et entreposage sur chantier de DFCI
- d'entreposage de DFCI dans l'établissement du déclarant

Numéro de dossier (référence à rappeler dans toute correspondance) : C95 0024

Monsieur,

J'accuse réception de la déclaration de manipulation et d'entreposage de détecteurs de fumée à chambre d'ionisation (DFCI) dans le cadre de la maintenance de systèmes de sécurité incendie.

Ce récépissé de déclaration est enregistré sous le numéro CODEP-PRS-2013-000072.

Toute modification concernant le déclarant ou le lieu d'entreposage des détecteurs ioniques et toute cessation d'activité doivent faire l'objet d'une nouvelle déclaration de votre part.

Les modalités d'enregistrement et de suivi des DFCI auprès de l'IRSN sont définies sur le site www.irsn.fr, à la rubrique « gestion des sources ».

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

**Pour le Président de l'ASN, par délégation
 Le Chef de la Division de Paris**


 D. RUEL

Copie :

- IRSN/UES